



Si vous vous interrogez sur les soins dont vous avez bénéficié, vous pouvez :

- Contacter le cadre ou le médecin responsable du service
- Demander une copie de votre dossier médical



Si vous souhaitez mettre en évidence un dysfonctionnement, favoriser l'amélioration des pratiques et, faire reconnaître vos droits, nous vous invitons à :

- Remplir le **questionnaire de satisfaction** lors de votre sortie et compléter **l'enquête e-Satis** qui vous sera transmise par mail dans quelques jours ;
- Contacter la Direction de l'établissement et / ou les représentants des usagers, membres de la Commission Des Usagers.

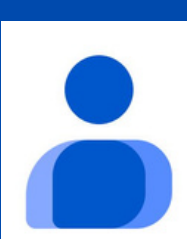


Si vous estimez avoir subi un préjudice, que vous souhaitez faire reconnaître vos droits, et éventuellement être indemnisé, vous pouvez soit :

- Faire une demande auprès de la Direction des relations avec les usagers ;
- Saisir la Commission de Conciliation et d'Indemnisation (CCI) des Pays de la Loire.



Vos interlocuteurs :



Direction de la Qualité et des relations avec les Usagers

Centre Hospitalier Loire Vendée Océan

Boulevard Guérin 85300 CHALLANS

Mail : relations.usagers@ch-lvo.fr

Tél : 02 51 49 63 10



CCI des Pays de la Loire :

Tour Altaïs

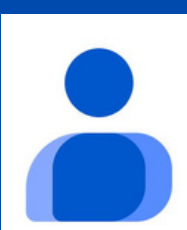
1 place Aimé Césaire

CS 8001

93102 MONTREUIL Cedex

Tél : 01 49 93 89 20

Mail : pdll@commissions-crci.fr



Représentants des Usagers :

Mail : representantsusagers.ch@gmail.com